



ÉLECTRICIENS

CNP 72200: ÉLECTRICIENS (SAUF ÉLECTRICIENS INDUSTRIELS ET DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES)

Installent et réparent des systèmes électriques conçus pour produire de la chaleur, de la lumière, de l'énergie, des commandes ou des alertes dans tous les types de bâtiments et de structures.



Faits en bref du N.-B.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Modestes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

S.O.

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

28,00 \$

17,20 \$ 38,50 \$
FAIBLE HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ



Formation collégiale ou d'apprentissage

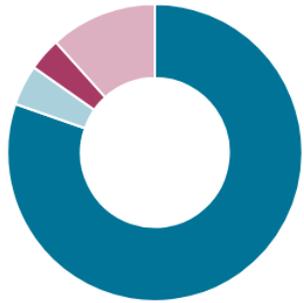
EMPLOYÉS

2 096

SALAIRE MOYEN

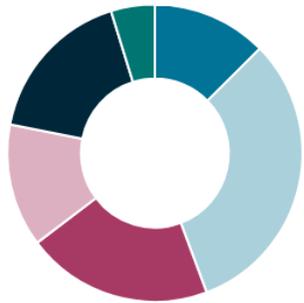
56 900 \$

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

80,3 %	Construction
4,4 %	Fabrication
3,6 %	Administrations publiques
11,7 %	Toutes les autres industries



EMPLOI SELON L'ÂGE

12,6 %	15-24
31,7 %	25-34
20,4 %	35-44
13,4 %	45-54
17,1 %	55-64
4,8 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Apprenti Électricien/Apprentie Électricienne
- Apprenti Électricien/Apprentie Électricienne En Construction
- Électricien Local Et Rural/Électricienne Locale Et Rurale
- Électricien/Électricienne En Construction

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- lire et interpréter des schémas, des plans de circuits et des devis descriptifs du code de l'électricité dans le but de déterminer le tracé du câblage dans divers bâtiments neufs ou existants;
- faire passer le câble dans des conduits et à travers des parois et des planchers;
- installer des supports et des consoles sur lesquels de l'équipement électrique est monté;
- installer, remplacer et réparer des dispositifs d'éclairage et du matériel de commande et de distribution électrique, tels qu'interrupteurs, relais et disjoncteurs;
- épisser, joindre et raccorder des câbles aux appareils et aux composants pour établir des circuits;
- exécuter des programmes d'entretien préventif et tenir des registres d'entretien.

